



SARPOURENX

Date convocation le 29 mai 2026

Affichée le 5 juin 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Pouvoirs : 0

Votants : 11

Délibération n° 24 du 11 juin 2026

Envoyé en préfecture le 15/06/2026

Reçu en préfecture le 15/06/2026

Publié le

ID : 064-216405050-20260611-D24_2026-DE



L'an deux mille vingt-six, le onze juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de M. Jean-Jacques LASCABES, Maire.

Présents : Laëtitia BÉROUS, Alexandre BETAT, Jessica GENIER, Christophe GUIRY, Marc LAFITTE, Geneviève LASCABES, Pascal MORENY, Yves PEYRÉ, Caroline RAUZET, Juana REYGASSE.

Excusés/absents : -

Formant la majorité des membres en exercice. Madame Jessica GENIER a été élue secrétaire

Objet : Désignation d'un représentant au sein de la commission locale d'évaluation des transferts de charges (CLECT) de la Communauté de Communes de Lacq/Orthez

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le récent renouvellement des membres du Conseil Municipal entraîne celui du représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT) de la Communauté de Communes de Lacq/Orthez.

Elle précise qu'il y a lieu conformément aux dispositions de l'article L.5214-7 du Code Général des Collectivités Territoriales et aux statuts de cette collectivité de procéder à la désignation d'un délégué.

Où l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉSIGNE Monsieur LAFITTE Marc comme représentant à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an susdit,

Le Maire,



Jean-Jacques LASCABES.